

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL
MUNICIPAL**

SEANCE DU 24 AVRIL 2023

Conseillers en exercice : 23

Conseillers présents : 19

Convocation du :
18.04.2023

PRESENTS : Mme DEPIERRE Maire, Mme REGALDI, M. POULET, Mmes BUGADA, BRIOT GAIDIOZ, M. PETIGNY Adjoints, M. TAUBATY, Mme GRESSER, M. FANTOLI, Mmes CALONNE, LAMY, BOUDRY, MM. CHUARD, MOLIN, Mmes CHATEAU, PINGAT, MM. MARTI, BRUNIAUX, MEYNIER.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Mme BAILLY pouvoir à Mme GRESSER

ABSENTS EXCUSES : MM. LECOQ, CHAZERAND

ABSENTE : Mme JACQUET

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CALONNE Evelyne

***Candidature Schéma Directeur
Énergétique et Immobilier***

Mme la Maire expose à l'Assemblée,

Que l'Agence de la Transition Écologique (ADEME) et la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts) proposent un appel à candidature visant à identifier des Collectivités Locales de la Région Bourgogne Franche-Comté souhaitant mettre en œuvre un «Schéma Directeur Immobilier et Énergétique» (SDIE).

Chaque Collectivité dispose en effet d'un patrimoine immobilier accumulé au fil des ans et des besoins, affecté à des utilisations variées, dont la connaissance est souvent éparse. Une gestion patrimoniale rationalisée représente pourtant un gisement précieux en termes d'économies (investissement et fonctionnement) et d'attractivité pour le territoire, dans un contexte de limitation de l'artificialisation des sols.

Les Collectivités lauréates de cet appel à candidature vont bénéficier, pendant 3 ans et demi, de l'accompagnement managérial et technique d'un prestataire mandaté par l'ADEME, pour leur apporter méthode, outils et conseils dans l'élaboration de leur Schéma Directeur Immobilier et Énergétique.

Ce schéma est un outil de gestion dynamique du patrimoine des Collectivités visant à mieux gérer les actifs immobiliers pour :

- les maintenir en bon état,
- améliorer leur qualité d'usage,
- rationaliser leur occupation en la faisant évoluer en fonction des besoins,
- renforcer leur performance énergétique,
- et maîtriser leur coût global (en se questionnant sur les retombées locales notamment).

Après validation de l'inventaire exhaustif du patrimoine de la Collectivité, trois à quatre scénarii seront élaborés, compatibles avec les objectifs du territoire et les impératifs du décret tertiaire. Une stratégie de mise en œuvre du scénario retenu sera ensuite construite (études complémentaires à mener sur les bâtiments à enjeux, ventes, regroupement ou mutualisation...), ainsi sur que les budgets correspondants et éventuellement l'organisation des services. Le Schéma intègre enfin des actions à réaliser à court terme (horizon 3/5 ans), des actions intégrant le recours aux énergies renouvelables, et élabore leur plan de financement. La mise en œuvre concrète du Schéma Directeur doit démarrer dans les trois ans.

Un fort investissement des élus et des services sera nécessaire pour bâtir ce SDIE, puis le suivre (0,8 ETP pour l'étape d'inventaire et de diagnostic, 0,3 ETP pour la construction de scénarii et l'adoption du SDIE, 0,4 ETP pour le suivi et la mise en œuvre du SDIE ; ETP répartis sur plusieurs personnes de différents services).

Cette démarche complète et aboutit la mission de Conseil en Energie Partagé engagée avec le SIEDEC, et est en cohérence globale avec le programme de rénovation énergétique des bâtiments qu'elle va permettre d'affiner et de compléter. Il s'agit dans les faits d'être accompagnés par des professionnels pour faire avec une vision globale ce que nous avons déjà commencé à mettre en œuvre sur les bâtiments communaux les plus utilisés. C'est donc une assurance qui nous est offerte quant à la pertinence, à l'exhaustivité et à la globalité de notre programme patrimonial actuel.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de candidater à l'appel à projet de l'ADEME et de la Banque des Territoires pour être accompagné dans la mise en œuvre d'un Schéma Directeur Energétique et Immobilier.

Autorise Mme la Maire à signer tout document à intervenir

Pour copie certifiée conforme au registre,
Arbois, le 26 avril 2023

La Maire,

Valérie DEPIERRE



La Secrétaire de Séance,

Evelyne CALONNE